

Actualités

Cette actualité a plus de 6 mois !

Formation RE2020

- [Écoconstruction](#)
- [Asder](#)
- formation@asder.asso.fr
[04 79 85 88 50](tel:0479858850)
- [Plus d'informations](#)
[Se préinscrire et déterminer la formation qui me convient](#)

Article déposé par ASDER le lun 07/02/2022 - 12:16

Vous souhaitez vous former à la nouvelle réglementation environnementale pour les bâtiments neufs en vigueur depuis le 1er janvier 2022 ? Connaître les types de bâtiments concernés, sa mise en application, les différences avec la RT2012 ?

L'[ASDER](#) et [Inddigo](#), habilités par l'[ADEME](#), vous proposent 5 formations RE2020 spécialement conçues pour la maîtrise d'œuvre : architecte, bureau d'étude, constructeur de maison individuelle, économiste de la construction...

Cinq modules qui répondent à des enjeux différents selon vos besoins, votre activité, votre quotidien : pour avoir une vue d'ensemble rapide, comprendre les fondamentaux, être en mesure de réaliser le calcul acv, approfondir certaines thématiques...

L'objectif : Permettre aux acteurs de bien identifier et s'appropriier les différents enjeux de la RE2020.

La première formation démarre le 28 février, vous retrouverez toutes les dates des différents modules sur notre site.

Toutes les infos sur notre site : <https://www.asder.asso.fr/la-re2020-pour-la-maitrise-doeuvre/>

Les 5 modules de formation :

- Pour démarrer avec la RE2020

- Les Essentiels de la RE2020
- Les spécificités en maison individuelle
- Pour aller plus loin « Energie et Carbone »
- Pour aller plus loin « Démarche environnementale et santé »

Se préinscrire et déterminer quelle formation me convient :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfd62ep6QG2OeLjjmTHIxnt306L_0DmNZ5oTk0IXaqs-uYjRQ/viewform

L'ASDER est un centre de formation basé à Chambéry et qui dispense des formations bâtiments & énergies durables depuis plus de 30 ans.